

Un nouvel écrin entre port et canal

Pérols. Le projet a été présenté au public avec une base nautique, un parc, des guinguettes, une halte fluviale...

A cheval sur Pérols et Carnon, l'espace entre le terminus de la ligne de tram et la plage va bénéficier d'un réaménagement complet. Un projet confié à L'Or Aménagement par les deux municipalités, le Pays de l'Or et la Métropole de Montpellier.

Judi 21 mars, la première ébauche du projet a été présentée au public. Jean-Pierre Rico, maire de Pérols, a rappelé que les évolutions seraient soumises au fur et à mesure à la population.

Il s'agit de l'aménagement de l'entrée sud de Pérols avec de nombreux enjeux, dont la rénovation du port, la création d'une base nautique, la lutte contre les inondations de ce quartier, la régulation du cheminement piétons et vélos qui pose des soucis de cohabitation, y compris avec les riverains... Mais aussi la valorisation et la protection des espaces naturels et des paysages, sans pour autant avoir un tourisme de masse. Un projet évalué à 11 M€ et qui s'inscrit sur les 5 à 10 ans. Pour le port, la mairie veut mettre en valeur la thématique pêche, déplacer la mise à l'eau des bateaux, créer une digue de protection le long de l'étang de l'Or et favoriser des animations notamment autour des pêcheurs

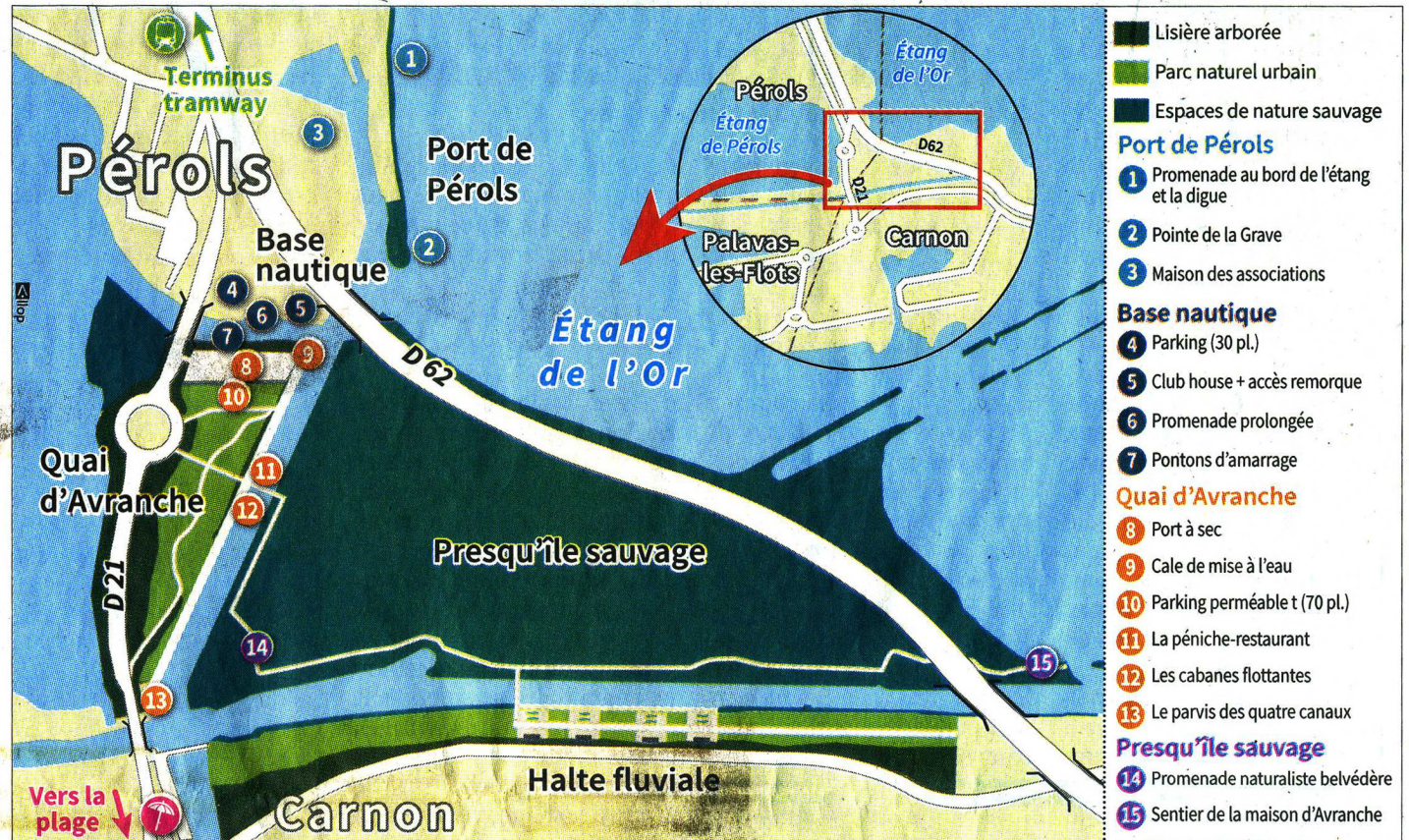
d'anguilles. Dans la continuité, une base nautique est proposée avec l'école régionale de Kitesurf, un club de plongée ou encore du jet-ski. Un parking et un port à sec pour les bateaux sont prévus.

Péniche restaurant

Le quai d'Avranche serait aménagé avec un espace détente et jeux, une péniche restaurant, des guinguettes sur le quai... Une passerelle permettrait de rejoindre un cheminement sur la presqu'île sauvage, un espace entièrement laissé à la nature. L'observation des paysages et de la faune pourrait se faire depuis un belvédère.

Une deuxième passerelle rejoindrait une halte fluviale créée sur le canal du Rhône à Sète. Ce qui favoriserait un tourisme à taille humaine. Jusqu'à présent, rien n'existe entre Frontignan et Aigues-Mortes. « Globalement nous voulons avec ce projet développer un tourisme de nature et fluvial, plus sur l'intersaison, avec des aménagements pour les familles et notamment pour la population locale », précise Jean-Pierre Rico. Un espace parking est aussi envisagé du côté de Carnon.

Dès cette année, une étude est lancée pour ce cheminement du tram à la plage. À la



fin 2019, début 2020, le dragage du port (300 000 €) sera entrepris. Un mur de protection entre la 2x2 voies et les Cabanes de Pérols est programmé pour la protection contre le bruit et la sécurisation du secteur. La passerelle sur le canal, près du port, pourrait être lancée dans 3 ans.

Lors de l'échange avec la salle, le président de l'Asso-

ciation des cabaniers de Pérols, Emmanuel Delfosse, a expliqué que la base nautique devrait être plutôt au sud, pour éviter les nuisances notamment avec les jet-skis.

Prolonger le terminus du tram de 800 m

Des inquiétudes ont été également exprimées sur la présence de guinguettes et de péniche restaurant. « Il y a le

précédent de la Cabane de Pérols », a regretté une dame. « Potentiellement il devrait y avoir deux péniches flottantes, une est déjà là. Il y aura aussi des terrasses sur le quai. Il y a déjà aussi l'école de kitesurf et le jet-ski agréé Natura 2000. Pour que la mauvaise expérience de la Cabane de Pérols ne se reproduise pas, nous exigeons un niveau de décibels

limité. C'est l'intérêt général qui sera la préoccupation première », a affirmé le maire. Qui a également expliqué qu'une étude était en cours à la Métropole pour la faisabilité d'un prolongement du terminus du tram jusqu'au rond-point avant le canal du Rhône à Sète, à 800 m.